NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.1/51/INF/2
7 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
PREMIÈRE COMMISSION

NOTE D'INFORMATION

Récapitulatif des corrections apportées aux projets de résolution ou de décision

1. A/C.1/51/L.8 : Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement

a) Dernier alinéa du préambule : sans objet en français.

b) Paragraphe 5, alinéa a) : sans objet en français.

2. A/C.1/51/L.15 : Mesures de confiance à l'échelon régional

Le début du paragraphe 14 est libellé comme suit :

14. Fait de nouveau appel aux États Membres, en particulier ceux de la sous-région de l'Afrique centrale, et aux organisations gouvernementales et

3. A/C.1/51/L.16 : Mesures visant à freiner le transfert et l'emploi illicites d'armes classiques

Paragraphe 2, alinéa a) :

a) Sans objet en français.

b) Après "l'importation d'armes", modifier comme suit le reste de l'alinéa : "notamment dans le but d'empêcher le commerce illicite des armes et de traduire, etc."

4. A/C.1/51/L.17 : Désarmement nucléaire en vue de l'élimination définitive des armes nucléaires

a) Sans objet en français.

b) Sans objet en français.

5. A/C.1/51/L.25 : Rapport de la Conférence du désarmement

Supprimer le quatrième alinéa du préambule.

6. A/C.1/51/L.27 : Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient

Sans objet en français.

7. A/C.1/51/L.42 : Maintien de la sécurité internationale — prévention de la désintégration des États dans la violence

Paragraphe 4, première ligne : supprimer "gouvernementales".

8. A/C.1/51/L.48 : État de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction

Sans objet en français.